



## Avvisu AdG 2020-01

Di a Cunfarenza di i Prisedenti di l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica  
relativu à u raportu di u Prisedenti di u Cunsigliu esecutivu di Corsica :

*« Pianu di surtita prugressiva è ammaestrata di u cunfinamentu pè a Corsica »*

Erani Prisedenti :

**MARTELLI** Camille, Vici Prisedenti

**VESPERINI** Petr'Antone, Vici Prisedenti

**PAGANELLI** Pierre-Joseph, Prisedenti di u gruppu « Ghjuventù Naziunalista »

**TARELLI** Jean-Alain, Prisedenti di u gruppu « Ghjuventù di u Centru Drittu »

**DELOGU** Luiggi, Prisedenti di u gruppu « Custruimu l'Avvene »

**MATTEI** Laetitia pà u gruppu « Ghjuventù Paolina »

# Demande de précisions de l'Assemblea di a Giuventù

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sur le plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement en Corse,

Après réunion de la conférence des Présidents de l'Assemblea di a Ghjuventù ce jeudi 7 mai 2020 ;

L'Assemblea di a Giuventù, s'est interrogée sur le rapport proposé par le Conseil Exécutif de Corse ;

L'Assemblea di a Giuventù souhaite tout d'abord saluer le travail réalisé pour l'élaboration de ce rapport par le Conseil Exécutif en concertation avec le comité scientifique, les maires et communes ainsi que l'ensemble des acteurs concernés.

Nous saluons également l'implication de chaque Corse au cours de cette période inédite : les agents publics, les professionnels tout comme les simples citoyens.

Nous nous réjouissons avec prudence de l'effet plateau s'agissant de l'évolution du nombre de cas testés positifs au Covid-19.

Les multiples campagnes de prévention pour sensibiliser au confinement et aux comportements protecteurs sur le plan sanitaire comme #StateInCasa ou le site Covid-19.corsica sont à saluer.

## Massification des tests

Les pays qui réussissent le mieux le déconfinement sont ceux qui ont pratiqué un dépistage massif de la population. Aujourd'hui, la Corse n'est pas en capacité de mener une campagne de dépistage total de la population. Or il est établi que seule cette stratégie permettrait d'identifier les déplacements des contaminés et ainsi, de définir les sujets contacts et les cas suspects.

En sachant que les tests RT-PCR ne sont valables que pour un instant « T » et ne sont un diagnostic sûr que s'ils sont répétés en cas de résultat négatif.

Par ailleurs, les tests sérologiques ne garantissent pas une immunité contre le virus. À ce jour, aucun test sérologique n'est accepté comme outil de diagnostic en phase aigüe par l'HAS qui déconseille leur utilisation pour de l'aide au déconfinement. Notons également une incertitude quant à la possibilité de « ré » infection des sujets.

**Les 2500 tests hebdomadaires actuels sont-ils des tests RT-PCR ou des tests sérologiques ? Sur quels échantillons (sécrétions nasopharyngées, échantillons sanguins capillaires ou sanguins veineux) ?**

## "Green pass"

1. **Pouvez-vous nous donner plus d'informations concernant le dispositif Green pass ? Celui-ci assurera-t-il que les personnes souhaitant se rendre en Corse aient un justificatif de test négatif comme nous le demandons ?**
2. **Quelles sont les options actuellement étudiées concernant les outils numériques ?**
3. **Pouvons-nous envisager une autre méthodologie considérant que les personnes âgées sont les plus touchées et que cette catégorie de population est aussi la moins dotée en matériel informatique ?**

## Isolement

Conformément au plan de sortie de confinement, il sera nécessaire d'imposer un isolement aux personnes testées positives, soit à leur domicile, soit dans les lieux dédiés à cet effet.

1. **Aurons-nous la capacité d'accueil nécessaire pour toutes les personnes n'ayant pas la possibilité de se confiner à leur domicile ?**
2. **Comment s'assurer du respect dudit confinement ? Quelles dispositions législatives pourrait-on prendre pour contraindre un individu (ressortissant français ou non) à l'isolement pour au moins 14 jours ?**

## Situation sanitaire

La disparité des situations en Europe notamment nous permet de constater que tout n'est pas de l'ordre de l'épidémie.

Les pays ayant menés une politique d'économie dans le domaine sanitaire l'ont payé aux prix fort.

Depuis des années, les hôpitaux insulaires sont confrontés à des difficultés majeures, en termes de financement, d'emplois, d'équipements et de fonctionnement.

Des questions restent d'actualité : les déficits financiers de ces établissements, les différents retards dans les travaux de modernisation, le manque de personnel...

Nous nous interrogeons sur la capacité de nos structures de soins, et notamment en ce qui concerne le traitement des personnes infectées.

Le confinement a été mis en place pour pouvoir garantir à chaque malade une prise en charge efficace.

D'ici le 11 mai et après, nos hôpitaux, seront-ils prêts à faire face à une éventuelle deuxième vague épidémique, de surcroît en pleine saison touristique ?

Si cela n'est pas le cas, les mêmes causes produiront des effets encore plus graves, réduisant les efforts consentis durant le confinement. Cela aurait également pour conséquence de mettre en danger la crédibilité de la destination corse.

Des mesures concrètes seront-elles mises en place, et lesquelles ?

## L'Assemblea di a Giuventù di a Corsica

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sur le plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement en Corse,

Après réunion de la conférence des Présidents de l'Assemblea di a Giuventù ce jeudi 7 mai 2020 ;

L'Assemblea di a Giuventù, s'est positionnée sur le rapport proposé par le Conseil Exécutif de Corse ;

- Demande que l'État privilégie un déconfinement en respectant les spécificités des territoires. En effet seule une approche territorialisée du combat contre ce virus pourra être géographiquement et sociologiquement pertinente. A cet effet nous souhaitons également que les compétences en matière de transport aérien et maritime reviennent au Président de l'Exécutif de la Collectivité de Corse afin de pouvoir répondre de manière rapide et efficace aux problématiques que pourra poser le déconfinement de l'île ;
- S'associe à la demande de suppression de la limitation de déplacements de 100 km pour ce qui concerne notre territoire ;
- Déploie que l'État n'ait pas permis la gratuité des protections sanitaires. L'approvisionnement en masques par exemple peut s'avérer onéreux pour certaines familles, d'autant que nous souhaitons, contrairement à ce qui est demandé dans le plan défini par l'État, l'obligation du port du masque dans l'ensemble des espaces recevant du public;
- Demande un état des lieux réalisé par la Collectivité de Corse, les communes et les intercommunalités sur l'approvisionnement en masques et autres matériels de protection pour l'ensemble de leur population ;
- Souhaite une augmentation des dotations aux collectivités pour l'achat de matériels de protection ainsi qu'un planning de livraison sur 3 mois pour permettre une lisibilité de l'approvisionnement ;

- Souhaite la diffusion d'une campagne de communication sur la formation aux gestes barrières avec par exemple la réalisation de spot TV bilingues (notamment une sensibilisation aux gestes de bonne pratique concernant le lavage des mains et le port du masque);
- Demande que les 1000 tests quotidiens d'ores et déjà réalisables grâce aux 9 territoires de santé de l'île, aux unités Covid constituées à l'Université de Corse, aux hôpitaux et aux laboratoires référencés soient effectifs dès le 11 mai ;
- S'associe à la demande de généralisation des tests à partir du 11 mai, tout en demandant une priorisation des tests (tests PCR) pour l'ensemble des professionnels de santé non testés jusqu'à présent ;
- S'associe à la demande de la Collectivité auprès du Préfet de Corse afin que les compagnies aériennes « low cost » et les OSP maritimes se voient imposer les mêmes conditions de reprise d'activités que les lignes sous contrat de DSP prévues dans le plan;
- Affirme son opposition au principe de la réouverture des établissements scolaires avant le mois de septembre. Ce choix nous semble être un prétexte économique pour la remise au travail des parents ; une confusion de plus quant aux moyens mobilisés pour assurer la sécurité des enfants.
- En ce qui concerne le contrôle et le flux de passagers : considérant que la prise de température n'est pas suffisante puisque 85% des contaminés présentent des formes asymptomatiques, l'Assemblea di a Giuventù demande que tous les passagers voulant se rendre en Corse présentent un certificat de prélèvement négatif délivré par un laboratoire agréé. Ceci en privilégiant un test RT-PCR qui permet la détection directe de l'ARN viral. Ce même certificat pourrait être requis pour les visiteurs désirant se rendre au sein des structures accueillant des personnes âgées.